



UNE ÉQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
À VOS CÔTÉS !

25 Médecins
du travail

22 Infirmiers(ères)
de santé au travail

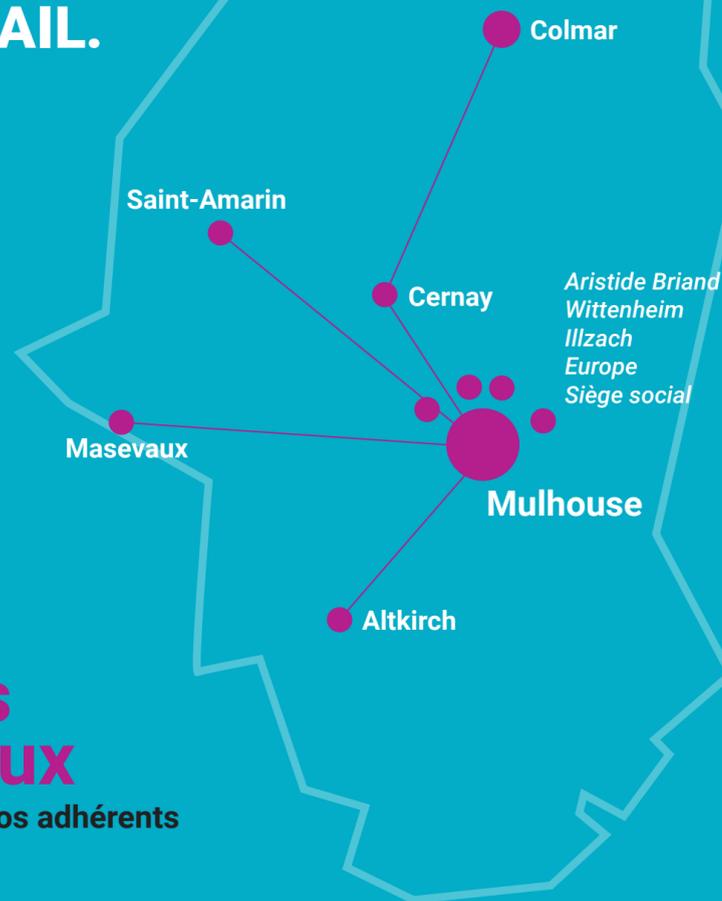
37 Assistants(es)
médicaux(es)

6 Ingénieurs
(Ergonomes, Toxicologues,
Hygiène et Sécurité)

1 Psychologue
du travail

5 Techniciens

110
SALARIÉS AU SERVICE
DE LA PRÉVENTION
ET DE LA SANTÉ
AU TRAVAIL.



9
Centres
médicaux
au plus près de nos adhérents

Siège social
Maison du bâtiment | 12 allée Nathan Katz | MULHOUSE
☎ 03 89 36 30 15

sante-au-travail-68.fr  

ARTISANS
COMMERÇANTS
TPE PME
INDUSTRIES
PRESTATAIRES DE SERVICES
ASSOCIATIONS
PROFESSIONS LIBÉRALES
...



Développons la prévention
dans votre entreprise !

sante-au-travail-68.fr



Scannez pour
en savoir plus !

110 000
travailleurs
suivis

11 000
entreprises
adhérentes

VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION SANTÉ !

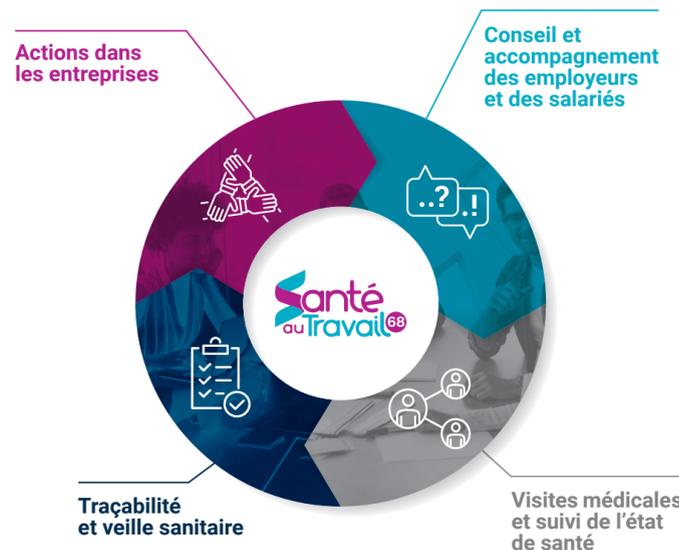
Santé au Travail 68 est l'association la plus importante du Haut-Rhin puisqu'elle suit les 2/3 des salariés du département.

La mission de nos 110 professionnels ? Vous accompagner dans la prévention de vos risques professionnels, que vous ayez ou non des salariés afin d'allier santé, travail et performance de votre entreprise.

POURQUOI ADHÉRER ?

La réglementation impose à toutes les entreprises d'au moins un salarié d'adhérer à un service de prévention et de santé au travail. Cette adhésion, en plus du suivi médical de ses salariés, permet à l'entreprise de bénéficier de nombreux services pour l'accompagner dans la prévention de ses risques professionnels.

Notre mission principale est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail Article L4622-2 du Code du travail.



LE SUIVI MÉDICAL DE CHAQUE SALARIÉ



Le médecin du travail est accessible à tout moment à la demande de l'employeur ou du salarié.



Des visites périodiques régulières pour préserver la santé et se faire conseiller

Des visites de reprises suite à des absences dans l'entreprise (sous conditions)

Des visites de pré-reprises pour préparer le retour d'un salarié absent

Des visites post-exposition pour tracer les expositions professionnelles et surveiller l'état de santé



Une visite d'embauche (si nécessaire)



Maintenir en emploi vos salariés,

Une mission essentielle dans laquelle interviennent tous nos métiers !



Secret médical

Un principe fondamental dans nos échanges avec les salariés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site sante-au-travail-68.fr

DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Au-delà du suivi médical, Santé au Travail 68 vous propose de nombreux services tels que :

- **L'aide à la réalisation du Document Unique** : accompagnement dans l'évaluation des risques et aide à l'élaboration du plan d'action.
- **Nos ateliers de sensibilisation et l'organisation d'événements** pour les salariés et employeurs sur les lieux de travail ou dans nos locaux.
- **Une démarche collective de prévention des risques psychosociaux** : évaluation, conseil et appui pour les acteurs de l'entreprise.
- **Le diagnostic des risques** présents aux postes de travail (Troubles musculo-squelettique, bruit, risques chimiques...), suite à la visite de nos intervenants, et des propositions concrètes de mesures de prévention.
- **Un accompagnement préalable** à la conception ou au réaménagement des locaux et des postes de travail (ergonomie).
- **Et bien d'autres actions de prévention**

Un besoin particulier ? Contactez notre équipe

Nos experts sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner.



Scannez pour en savoir plus !